



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 14/01/2022

Le secrétaire général

Destinataires in fine

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux des fédérations

J'ai le plaisir de vous adresser le projet de protocole d'accord relatif au télétravail définitivement stabilisé après la réunion du 10 janvier 2022 qui a clôturé la négociation engagée avec vos représentants depuis le mois de septembre (version consolidée ainsi que version faisant apparaître les modifications issues de cette réunion).

Les 18 semaines de négociation qui ont été nécessaires à l'aboutissement de ce protocole ont activement mobilisé vos fédérations et les équipes de la DRH. Elles ont permis de faire émerger un projet plus riche, plus précis, plus ambitieux et d'identifier les compromis acceptables par les deux parties. Elles ont permis également de consolider la méthode que l'administration et les organisations syndicales ministérielles ont construite au fil des négociations, depuis la négociation du premier protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2017, et qui sera mise en œuvre et développée dans les négociations à venir.

Aussi, je vous demande de bien vouloir m'indiquer d'ici le 4 février si votre organisation souhaite signer le projet de protocole qui vous est adressé.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvain LATARGET

Destinataires :

Monsieur Philippe GARCIA, secrétaire général de la fédération FNEE-CGT

Monsieur Zaïnîl NIZARALY, secrétaire général de la fédération FEETS-FO

Monsieur William FIACRE, secrétaire général de la fédération UNSA-DD

Madame Gwenaëlle L'HUILLIERE, secrétaire générale de la fédération CFDT-UFETAM

Madame Véronique CARACO-GIORDANO, secrétaire générale de la fédération FSU